

M. [REDACTED]

Magistrat désigné

Rapporteur public

Audience du 14 juin 2017  
Lecture du 28 juin 2017

**AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS**

Le Tribunal administratif de [REDACTED]

Le magistrat désigné,

Vu la procédure suivante :

Par une requête, enregistrée le 14 décembre 2016, M. [REDACTED] représenté par Me Josseaume, demande au tribunal d'annuler les décisions par lesquelles le ministre de l'intérieur a retiré du capital de points affecté à son permis de conduire :

8. Considérant qu'en l'espèce, [REDACTED]

**D E C I D E :**

Article 1er : Les décisions susvisées du ministre de l'intérieur retirant un point à raison de l'infraction commise le 12 novembre 2014 et un point à raison de celle commise le 31 janvier 2015 sont annulées.